

**1. La lutte pour la démocratie traverse toute l'histoire de l'Occident au XIXe siècle. En ce qui a trait aux colonies britanniques de l'Amérique du nord, et au-delà des cas particuliers, identifiez les éléments constitutifs de cette lutte pour l'émancipation et ce qui caractérise le cas du Bas-Canada.**

La question pose d'emblée un cadre large. L'étudiant devrait donc d'entrée de jeu rappeler la lutte séculaire qui oppose dans la plupart des nations occidentales le principe de monarchie de droit divin qui s'appuie sur la légitimité aristocratique, et le principe, plus récent, de démocratie qui s'appuie sur la légitimité populaire. Si à l'époque le principe démocratique progresse partout, les idéologues ne s'entendent pas les nécessaires aménagements auxquels on doit en venir avec les institutions aristocratiques. L'étudiant pourra alors donner d'autres cas patents où cette lutte se déroule à la même époque : en France, en Belgique, en Pologne et dans les républiques d'Amérique latine.

Dans les contrées de traditions britanniques, comme les colonies d'Amérique du nord, la solution qui émerge au milieu du XIXe siècle consiste à établir un équilibre entre aristocratie et démocratie en s'appuyant bien sur des ministres nommés par la Couronne, mais désormais issus du parti majoritaire en Chambre et imputables devant les élus du peuple. C'est la responsabilité ministérielle.

Sur cette voie cependant les diverses colonies de l'ANB cheminent de manière inégale. Elles ont bien des institutions politiques semblables mais leur maturation politique connaît un décalage important et semble même évoluer dans des directions différentes. L'étudiant pourra rappeler que chacune d'elles est alors dominée par une économie du staple, axée sur l'exploitation d'un produit naturel principal qui assure en particulier la toute puissance d'une grande bourgeoisie métropolitaine peu encline à voir s'accroître les pouvoirs des coloniaux.

L'étudiant devrait quand même consacrer quelques mots à la spécificité de chaque colonie. Une formule choc et efficace devrait suffire. Ainsi Terre-Neuve naît très tôt mais ne développe jamais une économie autocentrée qui aurait permis l'essor d'une bourgeoisie locale soucieuse d'assurer sa mainmise politique, si bien qu'elle demeure très tard liée à la Grande-Bretagne et peu encline à joindre le mouvement de réforme qui anime les autres colonies britanniques. L'IPE offre bien le modèle d'une colonie agricole peuplée de paysans exploités, mais l'élite y est essentiellement métropolitaine et l'Île est très tard dotée d'institutions démocratiques. Le NB et la NE offrent un potentiel autrement riche. L'économie y est beaucoup plus développée et diversifiée. On y retrouve déjà une bourgeoisie dynamique et même un protoprolétariat dans le domaine de la construction navale et de l'exploitation forestière. Cependant, le NB ne connaîtra pas de mouvement de réforme conséquent. Nous attribuons ce fait à l'absence de solidarité entre la communauté marchande anglo-protestante au sud et les communautés acadiennes dispersées au Nord. En revanche, la NE, s'appuyant sur une sociographie diversifiée, donnera bel et bien naissance à un mouvement de réforme autour du journaliste Joseph Howe. Du fait probablement de ses liens intimes avec le commerce impérial, la NE ne connaîtra cependant pas de rébellions. Le gouvernement responsable y est octroyé dès 1847, ce qui laisse penser la rébellion qu'on retrouvera dans le Haut et le Bas-Canada n'a pas eu pour effet d'accélérer l'émancipation politique, mais bien de la retarder...

Le Haut-Canada est jusqu'en 1850 une colonie sous-développée. La croissance de la population y est rapide, mais l'ensemble du gouvernement et de l'économie continue à reposer entre les mains des Loyalistes, groupe de privilégiés autrement appelés « Family Compact ». À l'instar des autres colonies, cette dualité se reproduit dans les institutions politiques. La Chambre d'assemblée y réunit surtout des descendants d'origine américaine, familiers avec les institutions républicaines, habitant les régions de l'Ouest moins développées et souvent de confession non-conformistes. En revanche, le pouvoir exécutif reste entre les mains de l'élite bourgeoise,

militaire et religieuse qui pratique la spéculation foncière et la prévarication des charges publiques. La rébellion y est menée par William Lyon Mackenzie. Elle consiste en gros à ce que le Canada adopte les institutions américaines, mais n'ira pas au-delà de quelques coups de mains. Apparemment, les éléments nécessaires à une rébellion généralisée n'y étaient pas non plus présents.

La situation dans le Bas-Canada est à bien des égards semblables à celle qu'on retrouve ailleurs. Les représentants de la bourgeoisie locale, des paysans et du prolétariat naissant se retrouvent là encore à l'Assemblée législative, tandis que l'exécutif est entre les mains de la grande bourgeoisie et de fonctionnaires détenteurs de sinécures. S'y ajoute cependant une dualité de nature socio-ethnique. À aucun égard le conflit anglais-français ne peut à la base avoir provoqué le conflit politique. Cependant, une fois mis en place les mécanismes de l'affrontement social et politique, le fait que les différences ethniques soient venues s'y greffer et, dans bien des cas, parfaitement recouper les contours des deux camps (franco = bourgeoisie locale; anglo= bourgeoisie du staple), il est probable que ce fait soit responsable de la tournure émotive qui prendra le conflit et donc le recours à la violence politique. L'étudiant pourra alors invoquer la très belle citation de Philippe-Napoléon Pacaud, qui écrit au lendemain de la bataille de Saint-Denis que : « C'était l'injustice et le despotisme que nous combattions, mais ce jour-là, c'était bien l'Anglais que nous tenions en joue... »

#### PONDÉRATION

Éléments évalués :

A Qualité de la langue et de l'expression

B Une bonne mise en contexte sur le conflit séculaire entre aristocratie et démocratie.

C Structure en deux paragraphes bien séparés, l'un sur les généralités des colonies de l'ANB, l'autre sur le Bas-Canada.

D Faire ressortir par une formule inspirée, la spécificité de chaque colonie.

E Bien montrer que la présence d'un mouvement de réforme dépend de celle d'une bourgeoisie locale qui envisage son destin à l'intérieur d'un état séparé.

F Montrer la spécificité du HC, davantage influencé par les États-Unis et soumis à un régime corrompu.

G Rappeler que le Bas-Canada présente surtout des similitudes avec les autres colonies, mais que l'élément ethnique est probablement venu y ajouter l'élément passionnels propice au recours à la violence politique.

---

### **3. En quoi la Confédération de 1837 sort-elle la Province du Canada d'une impasse politique et constitue, bien plus qu'un pacte entre nations, un pacte social voué – quoiqu'on en dise – à un franc succès ?!**

Le récit de l'étudiant commence nécessairement au lendemain des troubles de 1837-1838, à bien des égards l'année 0 des institutions canadiennes puisque c'est d'elles qu'est issue l'étrange Union de 1840, dès le départ voulue comme une transition destinée à liquider la question canadienne-française. En ce sens le « pari de LaFontaine » est responsable du chaos où on se retrouve à compter de 1849. Comme l'avenir des Canadiens semble assuré, on se retrouve vite avec un État bancal reposant sur une égalité des voix entre le Canada-Ouest et le Canada-Est. Vouées dès le départ à la perte de la Nation canadienne, l'Union devient vite un terrain de lutte où les Francophones mène le jeu. Si certains autour de LaFontaine souhaitent s'allier aux Réformistes de l'Ontario et ainsi créer une majorité favorable au « Self-Government », d'autres, autour de Denis-Benjamin Viger, défendent le principe de la Double majorité successible de permettre au Québec de développer ses propres institutions. Cette situation devient vite

intenable pour les Ontariens, majoritaires à compter de 1851, ainsi qu'à la plupart des Anglophones qui assistent ainsi aux naufrages des institutions de l'Union.

C'est bien à cette situation chaotique, où se profile la « French Domination », que la Confédération de 1867 tente d'apporter réponse. Paradoxalement, alors que la question vise à répondre à la perdurance de cette Confédération, l'étudiant pourra s'étonner qu'elle est d'abord été proposée afin de porter remède à un problème momentané.

La question du pacte entre nations est en effet absente des textes et nulle part évoquée clairement. Une fois cette clarification faite, l'étudiant attirera plutôt notre attention sur le fait que la Confédération correspond un pacte social où, néanmoins, la question du Québec demeure centrale.

L'étudiant devrait invoquer le contexte international par une ou deux formules lapidaires. Dans tous les cas il s'agirait de rappeler le désintéressement absolu de la Grande-Bretagne envers sa colonie et l'agressivité inquiétante des Etats-Unis juste au sud. Déjà cela incite les Canadiens à se doter d'un état autonome. Il faut aussi mentionner à la même époque l'abandon par la GB des lois protectionnistes (Corn Laws, 1846, Navigation Acts, 1849) et la fin du Traité de réciprocité avec les EU (1866) qui, à leur tour, militent afin que la bourgeoisie canadienne fasse en sorte de développer son marché intérieur et de barrières douanières propres à protéger son industrie naissante.

Le plus important est cependant d'insister sur le pacte social opéré par la Confédération. Il est de deux ordres. Le premier repose en particulier sur le rôle d'un George-Étienne Cartier, responsable d'une alliance tacite entre la grande bourgeoisie du staple et le clergé catholique dont les intérêts ne sont bien sûr pas compatibles mais qui arrivent à se partager des « zones d'influence » à l'intérieur de la société civile, l'un contrôlant le commerce et la finance, l'autre se voyant réservés au Québec les champs de l'idéologie, de l'éducation et des affaires sociales. Cette alliance momentanée repose en attendant sur une certaine paix ethnique qui sera durablement mise à mal à partir notamment de l'Affaire Riel (1885). En attendant elle explique largement pourquoi on octroie au Québec et aux autres provinces des gouvernements autonomes, laissant à la grande bourgeoisie et au niveau fédéral les pleins pouvoirs en matière de taxation, de commerce, de finance et de sécurité, tandis que les provinces (lire le Québec) se voient consacrées dans les domaines où justement le clergé catholique est déjà présent et est susceptible de consolider son emprise sur la société québécoise.

Le pacte social se traduit aussi par une alliance de toutes les clientèles de près où de loin liées au parti conservateur. Cela explique notamment qu'on ait procédé à un « partage des pouvoirs » entre un niveau fédéral et provincial et même donné naissance à des institutions municipales. La Confédération n'est pas en soi une déclaration d'indépendance envers la Grande-Bretagne. Elle revêt cependant l'immense intérêt de doter chacun de ces paliers de pouvoirs de taxation susceptibles de se transformer en contrats accordés aux amis du parti conservateur. Les membres de la Grande alliance de 1865 le comprennent vite. Cette alliance regroupe les conservateurs de l'Ontario (autour de MacDonald), les Bleus du Québec (autour de Cartier) et même les Clear Grits de l'Ontario (autour de George Brown). Toutes ces clientèles voient bien sûr dans la Confédération l'occasion de rapatrier les pouvoirs de taxation et de les utiliser à terme afin de financer leur propre réélection et assurer la pérennité au pouvoir de la machine conservatrice. Ce qu'on appelle patronage consiste ainsi à utiliser les deniers publics afin de conforter les clientèles traditionnelles du parti au pouvoir. La grande bourgeoisie se voit ainsi choyée par les gros contrats octroyés par le gouvernement fédéral, en particulier dans le domaine de la construction ferroviaire. De même, dans chaque province, la bourgeoisie locale fait main basse sur les contrats accordés par les partis conservateurs. Même les gouvernements municipaux, véritables créatures des provinces et donc là encore des Conservateurs, y trouvent leur compte dans des domaines comme la voirie et la spéculation foncière.

L'étudiant devrait conclure sur les facteurs à plus long terme qui expliquent la pérennité des institutions de 1867 : conçues dans un contexte historique troublé, marqué sur la scène internationale par l'abandon à son sort de colonies jusque là surtout vouées au simple commerce des ressources naturelles et destinées à mettre fin à une impasse politique (l'Union). 1867 repose cependant sur un puissant pacte social liant la grande bourgeoisie aux élites franco-catholiques du Québec, les hautes sphères de la finance, autant que la moyenne bourgeoisie des campagnes assurant notamment la suprématie du parti conservateur, autant à Ottawa que dans la plupart des capitales provinciales. L'étudiant pourra alors rappeler combien la Confédération fut mise en péril par l'écroulement de cette alliance conservatrice à la fin du XIXe siècle, mais comment, favorisant désormais le parti libéral (Wilfrid Laurier, 1896), la Confédération a su s'adapter aux deux nouvelles réalités sociographiques émergentes : l'essor de l'Ouest et la révolution industrielle en Ontario et au Québec.

## PONDÉRATION

Éléments évalués :

A Qualité de la langue et de l'expression

B Rappeler que l'Union est issue de la rébellion de 1837, que son objectif fut dès le départ détourné et qu'elle aboutit vite à l'anarchie politique.

C Rappeler le contexte international : le désintérêt de la GB et l'agressivité des EU.

D Identifier un premier pacte social autour de Cartier entre la grande bourgeoisie et les élites du Québec

E Identifier un second pacte social, liant les diverses clientèles du parti conservateur et expliquant la division des pouvoirs entre plusieurs niveaux de gouvernement.

F Situer l'importance du patronage, responsable dans un premier temps de la toute puissance du parti conservateur.

G Rappeler la pérennité des institutions de 1867, malgré l'écroulement en 1897 de l'alliance conservatrice, résultat de l'essor de la crise ethnique entre Anglophones et Francophones.